



Montpellier, le 12 décembre 2024

Déclaration Liminaire

Comité Social d'Administration de l'Hérault

12 décembre 2024

Monsieur le Président du CSA territorial,

C'est dans un contexte politique anxiogène que se déroule ce CSA Territorial. En effet, le gouvernement le plus éphémère et le plus illégitime de la 5^{ème} république a été poussé à la démission après la motion de censure dont il a fait l'objet, sans qu'aucune leçon n'ait été tirée de ce coup de force. Aujourd'hui, notre « tout puissant » président de la République n'a toujours pas nommé de 1^{er} ministre et nous n'avons plus de gouvernement depuis le 4 décembre !

Difficile dans ces conditions de se projeter, de parler de projets, de sens donné à nos missions, de prises en charge de jeunes et de familles en grandes précarités... quand le projet politique du pays a été réduit à néant et que l'avenir est incertain...

Comme toujours, dans ces périodes de crises, ce sont les plus vulnérables et les plus précaires qui vont régler une addition que les plus grandes fortunes de notre pays refusent de payer, avec la bénédiction du « tout puissant » président de la république.

La mobilisation des agents de la fonction publique le 5 décembre est venue rappeler qu'être « fonctionnaire » n'est pas un métier, mais un statut. Ce statut qui nous « oblige » à prendre en charge des jeunes et des familles dont les difficultés croissantes ne sont pas à la hauteur des moyens mis en œuvre pour y répondre.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier le projet de service de l'EPE, seul lieu de placement de tout le territoire. Vous nous trouverez toujours aussi résolus à défendre l'intérêt des mineurs qui nous sont confiés. Et cela passe, notamment, par la défense des conditions de travail des agents. Ces conditions qui permettent de garantir une prise en charge assurant les droits et la sécurité des mineurs accueillis par l'EPE, « *parce que conduire un accompagnement éducatif de qualité ne peut se faire que si les conditions de travail sont adaptées* » comme cela est inscrit en introduction de ce projet de service.

Nous saluons la qualité du travail qui ressort de ce projet de service, néanmoins des angles morts subsistent. Nous regrettons l'absence du PPU et du règlement de fonctionnement, des imprécisions opérationnelles qui ne nous permettent pas de saisir la tangibilité de certains points.

A la CGTPJJ, nous nous sommes battus, nous nous battons et nous nous battons pour un service public de qualité qui fasse sens pour les agents et qui donne du sens à leurs missions. Notre organisation syndicale sera toujours mobilisée face aux tenants d'une politique néolibérale visant à privatiser les biens publics pour accumuler toujours plus de profits au détriment des plus précaires.

Les élu.e.s CGTPJJ 34